

## Michelin : employeur partenaire des sapeurs-pompiers volontaires !

***La Préfète de la Loire remettra le premier label départemental « partenaire employeur de sapeurs-pompiers » à l'entreprise Michelin le 9 septembre 2014 à Roanne, en présence de Bernard Bonne, président du Conseil général.***

L'organisation du SDIS de la Loire repose principalement sur l'engagement et le dévouement de ses sapeurs-pompiers volontaires mais également sur l'investissement de leurs employeurs qui, en acceptant de les mettre à disposition, participent ainsi à la continuité et à la qualité des secours de proximité.

Ces employeurs, publics ou privés, conscients de la plus-value apportée par un sapeur-pompier volontaire formé et opérationnel, mettent tout en œuvre pour concilier le fonctionnement de leur structure avec l'activité opérationnelle et les heures nécessaires pour suivre les différentes formations.

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 rappelle l'importance des sapeurs-pompiers volontaires dans l'organisation des secours et, dans ce cadre, plusieurs dispositions ont été adoptées pour conforter leur engagement. Conformément à la circulaire du 19 juillet 2006 et sous l'égide de la Préfecture de la Loire, le label départemental « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » est destiné à formaliser cet esprit civique et à valoriser ces employeurs.

Ce témoignage de reconnaissance que constitue le label est attribué pour 3 ans. Les employeurs ainsi récompensés peuvent utiliser le logo du label sur leurs supports de communication mettant ainsi en valeur, aux yeux de tous, leur contribution à l'effort de sécurité civile et leur présence aux côtés du SDIS.

### **1<sup>er</sup> LABEL DÉPARTEMENTAL « PARTENAIRE EMPLOYEUR DE SAPEUR-POMPIER »**

***Mardi 9 septembre 2014 à 10 heures***

Michelin – ZI d'Aguilly – Rue Rhin et Danube - Roanne

En présence de :

- Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire
- M. Bernard BONNE, Président du Conseil général de la Loire
- M. Bernard PHILIBERT, Président du Conseil d'administration du SDIS de la Loire
- M. Eric PERCIE DU SERT, Directeur de l'entreprise Michelin Roanne
- Colonel René DIES, Directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Commandant Bruno DUPERRAY, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

#### CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire  
Cendie VERDEAU  
Responsable communication  
Tél.: 04 77 91 08 04  
c.verdeau@sdis42.fr